

sur le département de l'Aube



22/10/2026



Information à destination de la population

Bonjour,



Le département de l'Aube est placé en vigilance jaune
"vent" le **vendredi 23 octobre 2026**
de 9h00 à 21h00.



Le **vendredi 23 octobre**, des rafales de vent comprises entre
70 et 90 km/h se produiront en milieu d'après-midi,
provoquant des chutes de branches voire d'arbres dans un contexte
de fragilité de la végétation.



CONSEILS À LA POPULATION :



Limitez vos déplacements et soyez prudents,
surtout l'après-midi.



Rangez ou fixez les objets sensibles au vent
(mobiliers de jardin, poubelles, décorations, etc.).



Évitez de vous promener en forêt ou sous les arbres.



Soyez vigilants à proximité des chantiers, toitures,
échafaudages et lignes électriques.



Protégez les personnes vulnérables et tenez-vous informés
de l'évolution de la situation.



En cas d'urgence, composez le 112.
Respectez les consignes des autorités.



POUR OBTENIR DES INFORMATIONS :



sur l'évolution de la situation météorologique :

- sur le site internet de Météo-France : <http://www.meteofrance.com/accueil>
- en contactant le 05 67 22 95 00 (bulletin de suivi de vigilance gratuit édité par Météo-France)
- en consultant un autre opérateur météo



sur les conditions de circulation :